



Commission cantonale
d'aide au sport
Office cantonal de la culture et du sport
Chemin de Conches 4
1231 Conches

N/réf. : FR/cbas

Genève, le 26 janvier 2021

Rapport d'activité législature 2018-2023
2ème année
(1^{er} décembre 2019 - 30 novembre 2020)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 3, lettre f, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Loi cantonale sur le sport (LSport 11287) du 14 mars 2014
- Règlement sur l'aide au sport RASport (I3 15.09) du 3 novembre 2010

II. Compétences légales de la commission

La Commission a pour tâche la gestion du Fonds de l'aide au sport, conformément au règlement sur l'aide au sport RASport (I3 15.09) du 3 novembre 2010 :

La Commission a les compétences suivantes :

- a) examiner toutes les demandes d'attributions déposées et rendre des préavis sur chaque demande de contribution;
- b) établir, dans les limites de l'article 3, les directives internes qui contiennent notamment les critères et conditions d'octroi des contributions et précisent les domaines et les catégories de bénéficiaires potentiels d'attributions; ces directives sont soumises pour approbation préalable à la Conseillère ou au Conseiller d'Etat en charge du département de la cohésion sociale;
- c) rédiger les propositions de contributions;
- d) rédiger le rapport annuel prévu à l'article 10;
- e) contrôler l'utilisation des sommes allouées.

L'attribution d'aides exceptionnelles est du ressort du Conseil d'Etat.

III. Activités de la commission

La commission a tenu 11 séances plénières durant la période prise en considération, soit du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020.

Durant l'année 2019, la commission cantonale d'aide au sport a préavisé des soutiens financiers qui ont conduit à des contributions ordinaires du Conseil d'Etat destinés aux bénéficiaires pour un montant total de 4 199 670 francs.

Un montant total de 414 000 francs pour des contributions d'aides exceptionnelles a été accordé aux 31 athlètes de Team Genève 2019 ainsi qu'à l'association Course de l'Escalade 2019, au 59^{ème} Concours Hippique International de Genève, à la Laver Cup 2019, au Festival Antigel pour le 4^{ème} Antigel Run et à Mme Sophie Lavaud, alpiniste.

La commission classe ses domaines d'activité de la manière suivante :

- 1) Sport associatif
- 2) Promotion de la relève
- 3) Sport d'élite
- 4) Manifestations sportives
- 5) Projets liés au sport

IV. Gestion administrative de la commission

L'administration effectue les missions suivantes :

- enregistrement et traitement des demandes
- préparation des séances de commissions
- envoi des projets d'arrêtés soumis au Conseil d'Etat
- envoi des courriers de contributions et refus
- paiement des montants attribués aux bénéficiaires
- suivi de la comptabilité et soutien à la préparation du bouclage comptable
- gestion du système de contrôle interne (SCI)
- établissement de divers rapports annuels

V. Frais de la commission

Jetons de présence

Pour l'année 2019, un montant total de 26'890,65 francs, charges sociales comprises, a été versé aux membres de la commission. (art 25 RCOF).


Frédéric Renevey
Président de la Commission
cantonale d'aide au sport

Service adm CE (CHA)

De: Guerreschi Elena (DCS)
Envoyé: lundi 8 février 2021 15:09
À: Service adm CE (CHA)
Cc: Hislaire Kammermann Christine (DCS); Skibinska Teresa (DCS); Scalet Vincent (DCS); Berrivin Marie (DCS); Cleopazzo Christelle (DCS)
Objet: Séance du CE du 24 février 2021 - point 5 - affaires administratives - Rapport d'activité de la commission cantonale d'aide au sport - 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020
Pièces jointes: FDS_RapportGestion2020.pdf
Importance: Haute
Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Chères et chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le rapport d'activité de la commission cantonale d'aide au sport à inscrire à l'ODJ de la séance du CE du 24 février 2021, sous point 5 – affaires administratives.

Je vous en remercie par avance et vous souhaite une très belle fin de journée.

Avec mes meilleures salutations.

Elena GUERRESCHI

Assistante administrative chargée des dossiers Conseil d'Etat et Grand Conseil

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de la cohésion sociale (DCS)

Secrétariat général

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 – Case postale 3965 - 1211 Genève 3

Tél. + 41 (0) 22 327 96 89 – Fax +41 (0) 22 546 98 56

